najah213.com · نجاح 213

Niveau : 3ASLLE	Mai 2015	
Examen blanc N°02	Matière : Français	Durée :04h00

1er sujet

« Je suis un ancien militant et responsable au sein de la fédération de France du FLN, arrêté le mercredi 08 janvier 1958. Lors de la création du GPRA, le 19 septembre 1958, je me trouvais à la prison de Fresnes, la plus grande prison de France. Le 8 octobre, je devais comparaître devant le tribunal de la Seine à Paris pour « atteinte à la sureté extérieur de l'état ». Un texte avait été rédigé en commun par les cinq ministres du GPRA, le comité de détention et le collectif des avocats du FLN. La consigne était de faire une déclaration politique refusant à la France le droit de nous juger. Le peuple algérien ayant son gouvernement depuis le 19 septembre, seul celui-ci était apte à lui administrer la justice. J'avais donc appris le texte par cœur du fait qu'il était interdit aux prisonniers d'avoir un papier sur eux lors de la comparution.

Le jour J, j'étais sur le banc des accusés en compagnie d´autres détenus, le président du tribunal a appelé mon nom et prénom en me disant: «*Inculpé, levez-vous!*» Après la lecture d´usage de mon inculpation, il m´a posé la question: «*Avez-vous quelque chose à dire?*». Je me suis levé en me mettant dans la position digne d´un djoundi et fixant droit dans les yeux du président, j´ai récité ma leçon calmement et posément, en martelant quelques mots, suivant les consignes reçues.

Monsieur le président,

Nous sommes des Algériens, à ce titre, nous n´avons fait que notre devoir au service de la révolution de notre peuple. Nous nous considérons comme des soldats qui se battent et savent mourir pour leur idéal.

Ainsi, nous faisons partie intégrante de l´Armée de libération nationale. Nous avons des chefs à qui nous devons obéissance. Nous avons un gouvernement, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A), que nous reconnaissons seul capable de nous administrer sa justice. Nous déclinons ainsi la compétence des tribunaux français. Quel que soit votre verdict, nous demeurons convaincus que notre cause triomphera, parce qu´elle est juste et parce qu´elle répond aux impératifs de l´histoire.

Face à ce tribunal, à la mémoire (des martyrs algériens morts pour la libération de leur patrie), nous observons une minute de recueillement.

Garde- à-vous!

Vive l´Algérie libre et indépendante!

Vive le Front de libération nationale et son Armée de Libération Nationale !

Vive la République algérienne!

Vive la Révolution algérienne!

Le président a, bien évidemment ordonné de procéder sur le champ à mon expulsion du tribunal.

Cette manifestation devant le tribunal à l'âge de 24 ans que j'évoque aujourd'hui à l'occasion du 50ème anniversaire de la création du GPRA, je la dédie à notre jeunesse pour qu´elle prenne conscience des sacrifices consentis par tout le peuple algérien pour que vive l´Algérie libre et indépendante. »

Mohamed Ghafir, El Watan, 18 septembre 2008

GPRA : **Gouvernement Provisoire de la République Algérienne.**

QUESTIONS

I) COMPREHENSION :

1) L'auteur de ce texte est :
- un journaliste.
- un historien.
- un ancien prisonnier. Recopiez la bonne réponse.

2) Ce texte a été écrit :
- à l'occasion de la création du FLN.
- en commémoration de la création du GPRA.
- pour glorifier les martyrs algériens. Recopiez la bonne réponse.

3) L'état français accuse le témoin :
- de possession d'un papier interdit dans la prison.
- d'avoir manifesté devant le tribunal.
- d'avoir atteint à la sureté de la France. Recopiez la bonne réponse

4) En vous aidant du texte, complétez le tableau suivant :

Dates	**Evénements** (phrases nominales)

5) Le témoin fait preuve de courage. Relevez dans le texte une phrase qui le montre.

6) « Nous ***déclinons*** ainsi la compétence des tribunaux français. » Le verbe souligné veut dire :
- refusons.
- admettons.
- Négligeons.

Recopiez la bonne réponse.

7) Relevez du texte 04 mots appartenant au champ lexical de « justice ».

8) Complétez l'énoncé ci-dessous par les mots et expressions donnés dans le désordre : **notre gouvernement / soldats de l'Armée de Libération Nationale / des algériens / la justice coloniale française/ sa justice**.

« Nous refusons d'être jugés par…pour deux raisons. D'une part, nous sommes….et en tant que… nous obéissons à nos chefs. D'autre part, seul,….le GPRA, peut nous administrer… »

09) Quelle est l'intention communicative de l'énonciateur ?

10) « j'évoque **aujourd'hui** à l'occasion du 50ème anniversaire »De quel aujourd'hui s'agit-il ?

11) Proposez un titre au texte.

II. EXPRESSION ECRITE :

1) Faîtes le compte rendu objectif du texte.

2) A l'occasion de la célébration d'une fête nationale, un(e) parent(e) vous parle d'un événement auquel il (elle) a participé ou dont il (elle) a été témoin durant la période coloniale . Rapportez son témoignage et dites ce que vous avez ressenti.

Bon Courage

فروض واختبارات مع الحلول لكل المستويات — مجاناً
najah213.com

najah213.com · نجاح 213

CORRIGE BAC BLANC

sujet n°1:

1) L'auteur de ce texte est : un ancien prisonnier.
2) Ce texte a été écrit : pour glorifier les martyrs algériens.
3) L'état français accuse le témoin : d'avoir atteint à la sureté de la France.
4)

Dates	Evénements
-*le mercredi 08 janvier 1958* -le 19 septembre 1958 -*Le 8 octobre*	-Arrestation de Mohamed Ghafir en France -*Création du GPRA* - *Comparution du militant devant le tribunal de la Seine à Paris*

5) Une phrase qui montre que le témoin fait preuve de courage est : « Je me suis levé en me mettant dans la position digne d'un djoundi et fixant droit dans les yeux du président »
6) « Nous déclinons ainsi la compétence des tribunaux français. » le mot souligné veut dire : refusons.
7) Champ lexical de justice : tribunal- avocats – accusés- juger-inculpé- inculpation-verdict
8) « Nous refusons d'être jugés par la justice coloniale française pour deux raisons. D'une part, nous sommes des algériens et en tant que soldats de l'Armée de Libération Nationale nous obéissons à nos chefs. D'autre part, seul notre gouvernement le GPRA, peut nous administrer sa justice. »
9) Quelle est l'intention communicative de l'énonciateur : Témoigner pour honorer (glorifier) les sacrifices des algériens durant la période coloniale.
10) Il s'agit du 18 Septembre 2008.
11) Acceptez tout titre en relation avec le thème.

Corrigé Français Sujet 01 Niveau : 3ASS/3ASGE/3ASM Bac Blanc Mai 2015

I/ Compréhension : (14pts)

1- a) C'est Coste DIAZ (16ans) qui lance l'appel. (0,5pt)
b) Il s'adresse à tous les hommes. (0,5pt)

2- L'auteur de cette phrase parle au nom de la jeunesse mondiale. (1 pt)

3- « Nous : toute l'humanité (ou bien l'auteur + les jeunes + l'humanité). (1 pt)

4- a) Trois mots relatifs à la paix : pacifique/ l'union/ la solidarité/ la justice/ (1,5 pt)
b) Trois mots relatifs à la violence : la criminalité/les conflits/ discordes/crime/ (1,5 pt)

5- Le verbe dispenser veut dire : prodiguer. (1 pt)

6- (0,5x 6=3 pts)

Devoirs des citoyens	Droits des citoyens
• l'union et la solidarité • résolution pacifique des conflits • lutte contre l'exploitation humaine	• L'éducation pour tous • le logement • la dignité du citoyen

7- « Il faut que nous réalisions l'union et la solidarité entre tous les hommes..» (1pt)

8- Rapport logique de but. (0,5 pt)

9- L'auteur souhaite un monde meilleur où la paix, la justice sociale et la dignité seront garanties. (1pt)

10- A travers cet appel, l'auteur cherche à inciter les hommes à agir.
La visée de l'auteur est exhortative. (1 pt)

11- Accepter tout titre en relation avec le thème. (0,5 pt)

II/ Expression Ecrite: (06pts)

فروض واختبارات مع الحلول لكل المستويات — مجاناً
najah213.com